



الإتحاد العام لمقاولات المغرب
ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ
Confédération Générale des Entreprises du Maroc

**CGEM, UNE ORGANISATION
ENGAGÉE POUR LE CLIMAT**



DECLARATION DE FIDJI



ENGAGEMENTS DES PATRONATS DANS LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Dans la dynamique créée par l'adoption de l'Accord de Paris et son entrée en vigueur en 2016 les associations patronales se sont regroupées à Marrakech -en marge de la COP22-afin de lancer un réseau de patronats intitulé « Marrakech Business Action For Climate » (MBA 4 Climate).Ce réseau a pour objectif de créer une synergie et des échanges permanents entre secteurs privés dans le but de réussir leurs engagements à :

- Accompagner les gouvernements et l'ensemble des autres acteurs dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris ;
- Promouvoir l'émergence d'une nouvelle économie à bas carbone luttant contre les effets du Changement Climatique(CC) tout en créant de nouveaux emplois et en faisant progresser la prospérité économique commune.

Le réseau MBA4Climate est constitué, à ce jour, d'une cinquantaine d'associations d'employeurs à travers le monde et reste ouvert à toutes les autres associations d'employeurs souhaitant y adhérer.

Le MBA4 Climate, présidé par la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM), avec l'appui du patronat des Iles Fidji et du BizMEF, s'est réuni le 7 Novembre 2017 lors de la COP23 et a adopté la déclaration patronale présentée ci-dessous.



PREAMULE

Le secteur privé reconnaît la nécessité impérieuse de répondre de manière efficace aux risques du Changement Climatique :

- Le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) continue de fournir des évaluations scientifiques sur le changement climatique qui indiquent clairement la nécessité de réduire les émissions en Gaz à Effet de Serre (GES) et d'accroître la résilience afin de limiter les risques de répercussions néfastes du Changement Climatique;
- L'expérience récente souligne la vulnérabilité sociétale face aux événements climatiques extrêmes et démontre la nécessité urgente d'améliorer la préparation aux catastrophes et les systèmes de prévention, d'accroître la résistance des infrastructures et d'améliorer la gouvernance afin de limiter et éviter les dégâts liés à ces événements ;



الإتحاد العام لمقاولات المغرب
+ⵎⵎⵓ ⵜⴰⵎⴰⵏⴻⵜ ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴰⵏⴻⵜ | ⵎⴰⵔⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ
Confédération Générale des Entreprises du Maroc



CGEM, UNE ORGANISATION
ENGAGÉE POUR LE CLIMAT

LE SECTEUR PRIVÉ S'ENGAGE VOLONTAIREMENT DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET COLLABORE AVEC LE GOUVERNEMENT ET LA SOCIÉTÉ CIVILE

Le secteur privé réaffirme sa détermination à réussir la transition économique et sociétale qui s'impose vers une nouvelle économie à bas carbone et résiliente aux effets du Changement Climatique, tout en créant de nouveaux emplois et en faisant progresser la prospérité économique commune. Cette **transition-prônée par l'Accord de Paris**-ne se réalisera pas sans des actions plus ambitieuses de la part des gouvernements et de la société civile.

Le secteur privé s'active et innove pour réussir cette transition particulièrement dans des secteurs clefs tels que l'Énergie, l'Habitat, les transports, l'Industrie, l'Agriculture et la Forêt. Cela permet-et permettra davantage demain-de protéger l'environnement, de stimuler la croissance propre et le développement durable, de créer des emplois ainsi que d'améliorer la santé humaine .Le secteur privé souhaiterait avoir plus de soutien gouvernemental pour réussir rapidement cette étape décisive en particulier à travers un Partenariat Public Privé structurel. Le changement impliquera une coopération et une approbation pour développer et distribuer des systèmes technologiques avancés pouvant mettre fin aux pratiques actuelles.



MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS

Le Secteur privé souligne son engagement à participer pour compléter **le Programme de travail de Paris en 2018**. Les modalités, procédures et lignes directrices attendues concernant ce Programme sont d'une extrême importance pour la réussite de la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Le secteur privé est, également, prêt et souhaite prendre part activement au **dialogue de facilitation de 2018** qui devrait aider les parties à faire le point sur les progrès réalisés et à nourrir de nouvelles ambitions en conformité avec l'esprit de l'Accord de Paris.

Favoriser cette participation concrète du secteur privé à ces étapes décisives de préparation de la mise en œuvre de l'Accord de Paris nécessite un rôle reconnu **pour les groupements d'entreprises représentatifs**. L'objectif étant de **donner des commentaires et des perspectives quant aux progrès globaux et aux futures Contributions Déterminées au niveau National (CDN)**



ENGAGEMENTS ET INITIATIVES DES ACTEURS NON ÉTATIQUES

Le Secteur privé est conscient du besoin d'un renforcement des engagements et initiatives d'acteurs non étatiques pour réussir la tenue de la feuille de route de l'Accord de Paris. Il approuve, dans ce sens, les efforts et réalisations du **Partenariat pour l'Action climatique globale, lancé à Marrakech, afin d'accélérer l'action climatique.**

Le secteur privé soutient ce Partenariat, qui vise à asseoir les ponts et créer une connexion entre les différents acteurs étatiques et non étatiques. Un Partenariat qui a été structuré et institutionnalisé en marge de la 72ème Assemblée Générale des Nations Unies, en Septembre 2017. Nous croyons qu'il est essentiel de développer des lignes directrices idoines pour que les participants expriment, de manière volontaire et transparente, leur progrès sous l'égide du Partenariat.



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS, TECHNOLOGIES ET FINANCEMENTS CLIMAT

Le secteur privé insiste sur l'importance de soutiens forts en matière de finances, de technologies et de renforcement des capacités pour permettre aux acteurs économiques, en particulier dans les pays en développement, à participer à cet effort global pour répondre au changement climatique. Malgré les progrès accomplis, un manque de capacité et de soutien limite considérablement la contribution possible de plusieurs entrepreneurs et PMES, notamment dans les pays en voie de développement. **Le monde de l'entreprise a besoin d'une approche spécifique afin de promouvoir et saisir les opportunités.** Cela est particulièrement attendu au niveau des financements climatiques ou le secteur privé a besoin de plus de soutien.



MISE EN ŒUVRE DES CONTRIBUTIONS DÉTERMINÉES AU NIVEAU NATIONAL

Le secteur privé est conscient de son rôle et de sa responsabilité dans la réussite attendue de la mise en œuvre des engagements pris par les pays dans leurs Contributions Déterminées au niveau National (CDN). Il insiste sur le besoin de mettre en place **un partenariat public/Privé structuré, solide et durable autour de ces CDN pour réussir leur concrétisation.**



FINANCEMENT/COOPÉRATION ACCORD DE PARIS -ARTICLE 6

La transition mondiale vers la nouvelle économie à faibles émissions en GES et résiliente aux effets du changement climatique, utilisant l'esprit de l'Accord de Paris, passera par l'adoption de mesures incitatives et coopératives qui motivent et encouragent des solutions basées sur le marché. Cela exigera que l'Article 6 de l'Accord de Paris soit mis en œuvre d'une manière qui reconnaît et encourage l'action.

Un intérêt spécifique est attendu sur ces aspects pour des pays d'Afrique et des pays insulaires très menacés par le changement climatique. Dans ces pays le CC met en danger leurs opportunités d'utiliser leurs richesses en ressources naturelles pour réaliser une croissance économique potentiellement forte.